

Séance du conseil communal du 17 juillet 2024

Résumé sommaire

Ordre du jour

Présences	2
Séance publique	2
1. Communications du collège des bourgmestre et échevins	2
2. Aménagement communal et environnement	2
2.1) Budget extraordinaire – 4/622/211000/99001 – Concept d'apaisement de trafic global sur le territoire de la commune de Käerjeng – Mesures d'apaisement du trafic	2
3. Projets et devis	2
3.1) Budget extraordinaire 4/626/221313/18002 – Réaménagement du cimetière à Bascharage – Approbation du projet avec devis	2
3.2) Budget extraordinaire – 4/624/221313/23004 – Réaménagement de la rue um Bechel et de la rue des Marguerites à Bascharage – Approbation du projet avec devis	2
3.3) Budget extraordinaire – 4/913/221311/19010 – Réaménagement de la cour d'école « Op Acker » à Bascharage – Approbation du projet avec devis	2
4. Questions et réponses	2

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten, Frank Pirrotte et Mireille Duprel, échevins ; Danielle Schmit, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Louis Philippe, Nathalie Demeyer-Scholler, Tom Ferber, Jil Feipel, Jérôme Hautus et Vincenzo Turcarelli, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : Arsène Ruckert (délégation du droit de vote à Yves Cruchten), Fernand Kartheiser, conseillers.

Début de séance : 8h15

Lieu : Maison communale / salle des séances

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

2. Aménagement communal et environnement

2.1) Budget extraordinaire – 4/622/211000/99001 – Concept d'apaisement de trafic global sur le territoire de la commune de Käerjeng – Mesures d'apaisement du trafic

Les mesures d'apaisement du trafic à mettre en œuvre à court, moyen et long terme sont présentées par Monsieur Jean-Luc Weidert du bureau d'études Schroeder & Associés.

Prise de connaissance.

3. Projets et devis

3.1) Budget extraordinaire 4/626/221313/18002 – Réaménagement du cimetière à Bascharage – Approbation du projet avec devis

Le réaménagement du cimetière est expliqué en détail par le collaborateur technique Jérôme Michels. Outre les axes principaux et secondaires, les bordures seront remplacées et le jardin du souvenir sera agrandi. Le devis s'élève à 425.000 €.

Approbation unanime.

3.2) Budget extraordinaire – 4/624/221313/23004 – Réaménagement de la rue um Bechel et de la rue des Marguerites à Bascharage – Approbation du projet avec devis

Le projet de voirie, présenté par M. Tom Ziewers du bureau d'études Zolid, est estimé à 2.800.000 €. Au total, le tracé sera réaménagé sur une longueur de 430 mètres, un petit parc sera créé et les infrastructures souterraines seront rénovées. Les travaux devraient s'étendre de mars 2025 à septembre 2026.

Approbation unanime.

3.3) Budget extraordinaire – 4/913/221311/19010 – Réaménagement de la cour d'école « Op Acker » à Bascharage – Approbation du projet avec devis

La présentation du projet est réalisée par Monsieur Stefan Jacobs du bureau Ernst&Partner Landschaftsarchitekten. La troisième phase du réaménagement de la cour de récréation avec des petits bosquets et des gradins est estimée à 620.000 €.

Approbation unanime.

4. Questions et réponses